

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : GUILLET CONSTRUCTIONS (Julien EVEILLÉ)
10 rue des Landes
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- pour le compte de : Mme Myriam LUCAS
5 rue de la Gravette
85170 BELLEVIGNY
- Ets chargée des travaux : GUILLET CONSTRUCTIONS
10 rue des Landes
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- Pour le chantier :
 - Lieux des travaux : 5 rue de la Gravette
 - Objet des travaux : Pose d'un échafaudage et stationnement véhicules (camion-grue)
 - Date des travaux : Du 12/02/2026 au 13/03/2026
 - Durée des travaux : 30 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 12 février 2026

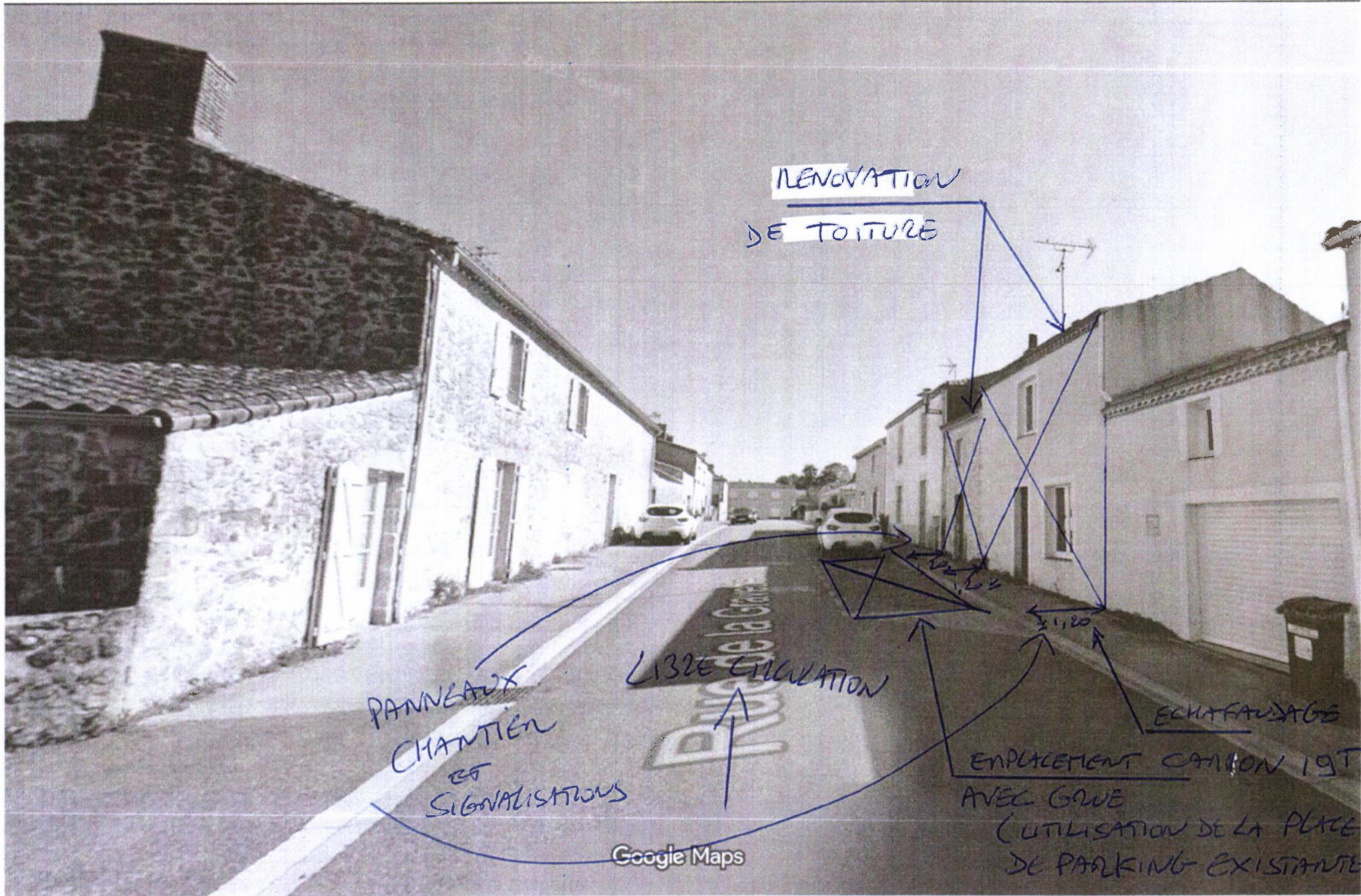
Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques



RENOVATION
DE TOITURE

PANNEAUX
CHANTIER
ET
SIGNALISATIONS

LIBRE CIRCULATION

ECHAFFAUDAGE

EMPLACEMENT CARBON 19T
AVEC GABIE
(UTILISATION DE LA PLACE
DE PARKING EXISTANTE)

Google Maps